

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Vendredi 20 novembre 2020

Commerce

Plan de soutien au commerce : achetons local !

Rennes Métropole, la Ville de Rennes, le Carré Rennais, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), l'Union du Commerce du Pays de Rennes, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'Union des Métiers et Industries de l'Hôtellerie, et Destination Rennes, se mobilisent ensemble pour soutenir les commerçants locaux, très durement éprouvés par le confinement et le contexte sanitaire.

Cette action, inédite à cette échelle, est d'autant plus nécessaire à l'approche du Black Friday et des fêtes de fin d'année, qui constituent un temps fort marchand essentiel pour les entreprises.

Le plan de soutien mis en œuvre va permettre de référencer, sur un site dédié, les solutions de vente proposées par les commerçants et les artisans, de les accompagner dans la digitalisation de leur offre et de sensibiliser les habitants à l'achat local à travers une campagne de communication de grande ampleur. Ces mesures s'ajoutent aux actions de soutien économique mises en place par Rennes Métropole depuis le printemps.

Une vaste campagne de communication : achetons local !

Rennes Métropole et ses partenaires ont souhaité soutenir les commerçants et artisans du territoire métropolitain, en incitant les habitants à acheter près de chez eux.

Rennes Métropole va donc lancer une campagne, qui sera déclinée sous de multiples formats, et dont l'objectif est de faire appel à la responsabilité des citoyens et d'encourager la solidarité territoriale. Cette campagne mettra en avant à la fois richesse du tissu commercial local ainsi que les initiatives des commerçants et artisans du territoire pour s'adapter aux protocoles sanitaires en mettant en place de nouveaux dispositifs : click & collect, drive.

Un site dédié accessible au grand public : commerces-rennes.com

Afin de regrouper les solutions de vente mises en place par les commerçants et artisans locaux, Destination Rennes a créé, à la demande de Rennes Métropole, un site dédié de référencement : commerces-rennes.com

Cette plateforme regroupe les commerçants indépendants de Rennes et des communes de la métropole qui proposent à leurs clients des services pour faciliter leurs achats : vente en ligne, prise de rendez-vous, click and collect, livraison, dans

tous les secteurs d'activités. Les habitantes et les habitants de Rennes Métropole pourront y retrouver les restaurants qui font de la vente à emporter ou de la livraison, les librairies indépendantes qui pratiquent le click & collect, les boutiques de créateurs qui proposent des cadeaux originaux à commander en ligne, mais également les secteurs jeux et jouets, décoration et prêt à porter. À ce jour, 200 établissements sont référencés mais ce nombre est amené à évoluer à rapidement, avec la création des nouveaux onglets et une communication ciblée à destination des commerçants pour être référencés.

Le Carré Rennais a également ouvert un numéro téléphonique afin d'aider les consommateurs à trouver des idées de cadeaux chez les commerçants de proximité : 02. 57. 67. 35. 15. (du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30).

Accompagnement des commerçants et artisans sur leur visibilité en ligne

La visibilité numérique est un enjeu important pour les commerces. En plus de la plateforme commune de référencement, des actions vont être proposées aux commerçants et artisans afin d'améliorer leur présence numérique et ainsi toucher un plus grand nombre d'acheteurs potentiels. Avec la CCI, l'Union du Commerce du Pays de Rennes et la Chambre des Métiers et l'Atelier numérique Google Rennes il sera proposé un accompagnement individuel et collectif sur ces enjeux numériques, avec du coaching gratuit, des diagnostics numériques, des présentations d'outils, etc.

Premier rendez-vous gratuit le mardi 24 novembre avec le webinaire "Mon commerce en ligne"

- ➔ Premier rendez-vous gratuit le mardi 24 novembre, de 10 h à 12 h, avec le webinaire "Mon commerce en ligne".
- ➔ coachings personnalisés avec l'Atelier Numérique Google sur prise de RDV par téléphone (02 57 67 57 99) le mardi 24 novembre de 14 h à 18 h et le vendredi 27 novembre de 10 h à 13 h.

Le Carré Rennais propose également à ses adhérents un accompagnement allant du coaching sur les réseaux sociaux à la prise en main d'outils e-commerce.

Rappel des aides mises en œuvre

La CCI d'Ille-et-Vilaine a mis en place des modalités d'accompagnement personnalisées afin de répondre aux difficultés des commerçants et professionnels du tourisme frappés par les conséquences de la crise sanitaire. Ces informations sont disponibles [sur le site internet de la CCI](#) et via la Cellule CCI Prévention (tel : 02.99.33. 63. 03).

Rennes Métropole a mis en place dès le printemps un plan d'urgence de 6,5 M€ à destination des entreprises fragilisées par le confinement, complété en octobre par un plan de rebond(s) ambitieux, pour sauvegarder, conforter et transformer les activités économiques et l'emploi.

Doté d'une enveloppe de 3 millions d'euros, le Dispositif Aides d'urgence aux commerçants et aux artisans a été créé au printemps pour venir en aide à ces entreprises fortement impactées par la crise sanitaire et plus particulièrement celles ayant connu des pertes majeures de chiffre d'affaires ou ayant été contraintes à des fermetures, notamment administratives, sur le temps du confinement. L'aide métropolitaine a vocation à soutenir les commerçants et artisans de la métropole dans les dépenses qu'ils ont engagées pour s'adapter aux modifications de leurs activités induites par la crise.

Pour favoriser le recours à ce dispositif, les critères d'éligibilité ont été élargis et

la communication a été renforcée. Le dispositif est par ailleurs prolongé jusqu'au 30 juin 2021.

Au 17 novembre, 140 dossiers étaient déposés (le nombre a quasiment doublé en un mois, en lien avec l'élargissement des critères, l'amplification de la communication, et le relais fait par l'ensemble des communes de la Métropole et des partenaires). Le montant des subventions accordées s'élève à 286 000 €, pour des dépenses liées notamment aux achats d'équipements et de matériels (purificateur d'air, mobilier terrasse, ..), à la digitalisation des activités (site internet, e-shop, social media...) et aux achats de consommables liés à la mise en sécurité sanitaire.

Rennes Métropole a mis en place numéro vert aides d'urgences : 0 800 350 035. Les informations sur les aides économiques pour les entreprises, les commerces et les artisans peuvent également être retrouvées sur [le site internet de Rennes Métropole](#).

>> en savoir plus :

- Dossier de presse du 15 mai 2020 " Plan d'urgence économique métropolitain : 6,5 M€ en faveur des entreprises du territoire" > en téléchargement sur [ce lien](#)
- Communiqué de presse du 16 juin 2020 "Plan d'urgence économique/ Mise en service d'un portail pour les demandes d'aides économiques" > en téléchargement sur [ce lien](#)
- Communiqué de presse du 15 octobre 2020 "Crise sanitaire : Rennes Métropole adopte un plan de rebond(s)" > en téléchargement sur [ce lien](#)

Pratique

Pièce-jointe : fiche de présentation de l'aide d'urgence pour les commerçants et artisans